



Monsieur le Président,

Mon groupe est convaincu que les gains d'une gestion décentralisée de la pandémie restent incomparablement supérieurs à ceux que l'on peut obtenir par une méthode centralisée et dirigiste.

Il en va de même pour la mise en œuvre du plan de relance européen de 750 milliards d'euros.

En effet, la méthode proposée pour le plan de relance laisse aux gouvernements centraux le pouvoir exclusif de proposer les plans nationaux d'investissement eux-mêmes raccordés au fameux et fumeux Semestre Européen.

Or, il est prouvé que le Semestre Européen est peu efficace du fait de son approche verticale "top-down". Le Semestre Européen reste aussi une « boîte noire » en termes de transparence et d'exigence démocratique. Ni le Parlement Européen, ni le Comité Européen des Régions, ni les collectivités territoriales au niveau national n'y ont leur place.

Nous plaidons vigoureusement pour associer les collectivités territoriales à l'élaboration des plans nationaux et au suivi du plan de relance européen.

Ce plan de relance a beaucoup puisé dans l'énergie créatrice générée par la réaction à la pandémie et nous vous félicitons pour le rôle que vous avez joué pour transformer cette énergie en un projet budgétaire et politique.

Aujourd'hui, nous refusons que cette énergie soit bridée par des réflexes procéduriers et guidés par la culture du statut quo.

Oui à la Conférence sur le futur de l'Europe ! Mais elle ne doit pas être un exercice de « com' » pour les gouvernements.

Elle doit être l'occasion d'organiser des dialogues citoyens dans les régions, villes et villages d'Europe, d'écouter les européens, de les regarder dans le fond des yeux afin de faire des choix opérationnels, concrets et décentralisés pour "l'Europe d'après-COVID".

Quels thèmes choisir en priorité ? D'abord, comment renforcer la solidarité européenne en matière de santé ? Ensuite, comment garantir que le "Green Deal", le Pacte vert, devienne la priorité de l'action européenne et se décline au niveau local ? Et enfin comment réagir aux contrecoups sociaux de la pandémie, notamment en ce qui concerne la précarité du travail, la jungle du télétravail ou les questions de logement ?

Le calendrier de la Conférence, décidé la semaine dernière, qui prévoit la publication du rapport final sous présidence française en mai 2022 me fait penser au couvre-feu à Paris dès 18 heures. Nous allons devoir comprimer nos activités en un laps de temps très réduit !

Alors, il faut être efficace. Je pense par exemple qu'il faut prévoir un système de retour harmonisé des propositions pour permettre une synthèse des débats sur le terrain.

Je pense aussi qu'il faut déjà anticiper ce qui se passera après la conclusion de la Conférence lors de la présidence française au premier semestre de 2022.

Bref, je vous invite à être créatif et visionnaire ! Nous comptons sur vous et vous pouvez compter sur le comité européen des régions représentant institutionnel des 100000 collectivités territoriales de l'Union !

Merci Monsieur le Président du Conseil européen de votre attention et par avance toute notre gratitude pour vos réponses.